



LE BULLETIN DE LA FÉDÉRATION BIOLOGIQUE DU CANADA

Décembre 2017

Le bio canadien

L'année 2018 sera déterminante

Pour conquérir les consommateurs locaux et internationaux, les produits biologiques canadiens doivent être régis par une réglementation et une norme claires et protectrices de l'intégrité du bio. À ce titre, l'année 2017 a été mouvementée.

Les dossiers du Règlement sur la salubrité des aliments, des deux amendements soumis à la Norme biologique canadienne et de la recherche de financement pour les prochains travaux de révision de la NBC ont préoccupé le secteur canadien en 2017.

Le gouvernement a proposé une réforme du Règlement sur les produits biologiques en l'incorporant à la [Partie 14 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada](#) soumis en consultation publique en janvier 2017. Le libellé du règlement proposé a soulevé de vives inquiétudes et le secteur biologique a vivement réagi en soumettant des centaines de [commentaires](#) pour contester, entre autres, la certification obligatoire des abattoirs, du transport et de l'entreposage des produits biologiques proposée dans la proposition réglementaire. Or, l'Agence canadienne d'inspection des aliments n'a toujours pas soumis à la Gazette II la version révisée de la Partie 14 qui, on l'espère, tiendra compte des arguments soumis par le secteur.

Puis, le secteur était dans l'attente, en 2017, de la publication des deux amendements proposés à la NBC pour encadrer la production en serre, la production porcine et les substances permises pour le nettoyage des aliments et surfaces en contact avec les aliments biologiques. Les amendements adoptés en 2016 par le Comité sur l'agriculture biologique de l'Office des normes générales du Canada devraient être publiés en 2018.

Enfin, [l'Initiative du financement de la Norme biologique](#) lancée par COG et la FBC en 2017 a ravivé le sujet du financement des travaux quinquennaux de révision de la NBC. De nombreux députés membres du [Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire](#) (Comité AGRI), de même que le Ministre MacAulay, ont été rencontrés par des représentantes du secteur afin que le gouvernement fédéral finance les prochains travaux qui devront être complétés en novembre 2020.

Rappelons que les États-Unis et l'Union européenne assument les frais du maintien de leurs normes biologiques respectives et que le Canada doit affirmer son soutien pour offrir des avantages comparables aux opérateurs biologiques d'ici. Par ailleurs, la NBC appartient à l'Office des normes générales du Canada, elle est référencée par le Règlement biologique et assure le maintien des ententes d'équivalence biologique du Canada avec les États-Unis et l'Union européenne.

Les députés de Comité AGRI ont compris l'importance du soutien gouvernemental aux travaux de révision; Ruth Ellen Brosseau et Joe Peschisolido, ont demandé au Ministre Lawrence MacAulay si le gouvernement s'engagerait à financer la révision de la Norme biologique canadienne lors de la rencontre budgétaire du Ministre MacAulay avec le Comité AGRI tenue le 30 novembre dernier; le ministre a confirmé rencontrer les agriculteurs biologiques à ce sujet.

'Nous travaillons avec les producteurs biologiques sur cet enjeu. Ce n'est pas encore réglé. L'agriculture biologique est un volet très important du secteur agricole, et elle est en croissance. Nous sommes pleinement conscients de l'importance de ce secteur, comme nous savons également qu'il y a un



Important marché pour cette industrie. Comme nous l'avons indiqué, nous tenons des rencontres avec ces gens au sujet du processus de réglementation pour contribuer à son élaboration, mais ces questions ne sont pas encore réglées.

En tant qu'agriculteur, je vous assure que je comprends tout à fait la nécessité d'avoir un processus de réglementation. Nous devons trouver une façon de veiller à procéder efficacement. Évidemment, ce secteur n'est pas aussi important que d'autres et le financement est un peu moins élevé. Nous devons donc examiner tous les aspects pour faire les choses correctement. »

<http://www.noscommunes.ca/DocumentVie/wer/fr/42-1/AGRI/reunion-82/temoignages>

Puis, les membres du Comité AGRI ont entériné les demandes faites par Jim Robbins, Président de la FBC, et Ashley St Hilaire, directrice des programmes et des relations gouvernementales chez COG, dans [leurs témoignages](#) présentés en septembre au Comité AGRI lors des consultations sur une Politique alimentaire pour le Canada tenues par ce comité.

'Réviser la norme est absolument critique, non seulement pour le maintien de la marque de commerce Biologique Canada, mais également pour les ententes de commerce internationales négociées par le gouvernement avec 90% de nos partenaires commerciaux', a déclaré Jim Robbins. Et le Comité l'a entendu.

La recommandation 8 publiée la semaine dernière dans [le rapport du Comité](#) *'recommande que le gouvernement soutienne le secteur canadien de l'agriculture biologique en offrant du financement continu au Régime Bio-Canada. Le comité recommande aussi au gouvernement de stimuler la croissance des exportations et de s'assurer que le secteur est en mesure de répondre à la demande croissante des produits biologiques'.*



Que nous réserve donc l'année 2018? Comment donc évolueront les enjeux règlementaires et normatifs de 2017?

Les programmes des ministères concernés pourront-ils satisfaire les recommandations énoncées par les députés et par le secteur biologique canadien?

Le dialogue avec les décideurs se poursuivra. Le gouvernement canadien devra bientôt afficher ses couleurs et ses valeurs environnementales. L'année 2018 sera donc cruciale. Et on la souhaite prospère et écologique.

En tant qu'opérateur, consommateur ou membre de l'industrie biologique, faites valoir votre opinion!

Contactez votre député et le ministre MacAulay

pour leur demander d'appuyer
le secteur biologique canadien

Nous vous demandons d'écrire à votre député pour lui faire savoir qui vous êtes et pourquoi le financement de la révision de la Norme biologique canadienne est si important.

COG et la FBC vous facilitent la vie en vous proposant un modèle en pièce jointe de même que le lien pour obtenir [le courriel de votre député](#) et celui du Ministre de l'Agriculture, [Lawrence MacAulay](#).

Joignez-vous aux **Producteurs laitiers du Canada, Producteurs d'œufs du Canada, à l'Association canadienne des aliments de santé, aux Producteurs de légumes en serre de l'Ontario, à l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes et à l'Union des producteurs agricoles** qui ont soutenu la demande de financement des travaux de révision de la Norme biologique canadienne.

Une lettre est un outil puissant!

Elle informe votre député des enjeux qui affectent ses électeurs; la communication est nécessaire à la promotion des enjeux du secteur biologique.

Merci à l'avance pour votre coopération!

Grappe scientifique biologique II et III

Un magazine pour partager le savoir et la prochaine Grappe bio en préparation

La FBC et le Centre d'agriculture biologique du Canada (CABC – Université Dalhousie) préparent un magazine qui présentera les activités de la Grappe scientifique biologique II afin d'informer les producteurs et les intervenants du résultat des 37 activités de recherche de la Grappe scientifique biologique II qui se conclura en mars 2017.

Chaque activité sera présentée dans un langage de tous les jours afin que les producteurs comprennent l'objectif, le déroulement et les résultats de l'activité. Après tout, le savoir qui n'est pas partagé est stérile : l'agriculture biologique, bien au contraire, vise le rendement et le respect de l'environnement.

Le magazine sera publié au printemps en français sous format numérique afin que les exploitants aient facilement accès aux articles proposés.



Nicole Boudreau (FBC), Margaret Graves et Andy Hammermeister (CABC) en réunion à Truro pour préparer la Grappe biologique III en décembre 2017.

Le succès des Grappes biologiques I et II est inspirant et la FBC et le CABC préparent la Grappe scientifique biologique III.

Trente-cinq activités de recherche seront soumises en janvier à Agriculture et Agroalimentaire Canada afin d'approfondir les résultats de la Grappe II ou instaurer de nouvelles pratiques agricoles applicables sous régie biologique.

Les activités qui seront soumises ont été révisées par les pairs et sont soutenues par les partenaires de l'industrie.

L'équipe de gestion du projet de la Grappe biologique III est composée de Margaret Graves, Andy Hammermeister (Université Dalhousie) et de Nicole Boudreau (FBC).



www.organicfederation.ca
www.federationbiologique.ca

Nicole Boudreau
OFC/FBC
www.organicfederation.ca
www.federationbiologique.ca